

Le Conseil Municipal est convoqué le Mardi 10 Mars 18h30 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

1) Approbation du Conseil Municipal 27 Janvier 2026

2) Budget mairie

Adoption du Compte Financier Unique 2025

Affectation du résultat de l'exercice 2025

3) Budget Eau et Assainissement

Adoption du Compte Financier Unique 2025

Affectation du résultat de l'exercice 2025

Fixation de la redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2026

Fixation de la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026

4) Sujet divers

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal et à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance du 10 Mars 2026 sera filmée et retransmise sur la chaîne TV de la commune.

Fait à CREISSAN, 2/03/2026



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Laurent Brunet".

Laurent BRUNET